



Juges au Sanhédrin,  
à l'époque du Second Temple

## Le Sanhédrin de Napoléon

### La "résurrection" d'une antique institution

*En créant, en 1807, le Grand Sanhédrin, Napoléon a voulu unir les juifs à la France, frappant leur imagination par la mise en place d'un corps juridique disparu depuis presque 1 400 ans.*

Le Sanhédrin (dérivé du mot grec « sunedrion », assemblée siégeante, congrès) fait office **d'autorité suprême religieuse et de cour de justice politique au temps du Second Temple**. Il siège à Jérusalem et a juridiction sur la Judée.

Par analogie, ce titre est donné à l'Assemblée convoquée par Napoléon pour donner forme solennelle aux dispositions prises pour l'administration des juifs de l'Empire : le Grand Sanhédrin se réunit à Paris, dans la salle Saint-Jean, derrière l'Hôtel de Ville, du 9 février au 13 mars 1807.

Le Sanhédrin était composé de **soixante et onze membres** (ayant reçu la *semicha*, autorisant un homme à devenir juge devant la cour), la majorité desquels étaient des docteurs pharisiens ou appartenaient à la noblesse sacerdotale juive (sadducéens).

Trois groupes constituaient cette haute assemblée :

- les **grands prêtres** : consacrés par l'onction sacerdotale et nommés par leurs pairs, leur magistère était, dans les premiers temps, établi à vie. Hérode le Grand mit fin à cette tradition en faisant nommer et destituer les grands prêtres par les ethnarques de Judée, investis par l'Empereur.
- les **anciens**.
- les **scribes**.

Son existence pourrait remonter au temps de Moïse. Mais la racine grecque du mot suggère que l'institution se soit développée pendant la période hellénistique. En Exode 24, Moïse monte au Sinaï accompagné d'Aaron, des deux fils de celui-ci et de soixante-dix anciens pour recevoir la Loi. Lorsque les juifs reviennent de captivité de Babylone, une assemblée de soixante douze juges nommée le « sunédion » est à leur tête.

Après la Grande Révolte et la destruction de Jérusalem par les Romains en l'an 70, le Sanhédrin est transféré pour un temps à Yavné. Le Talmud de Babylone (traité Rosh Hashana, page 31a) décrit les dix déplacements du Sanhédrin, notamment à Oucha, Shfaram, Beth Shéarim, Tsippori (Séphoris) et Tibériade. Avec la disparition du Temple de Jérusalem, le Sanhédrin devient le centre de la vie juive. Son président, le *nassi*, est choisi parmi les descendants d'Hillel l'Ancien. Après la mort de Judah ha-Nassi vers l'an 219, le *nassi* perd son statut de chef spirituel au profit des dirigeants des grandes académies de Babylone. La fonction de *nassi* est abolie en 429 par Théodose II avec la destitution de Gamaliel VI.